



Programme de la formation : Respect des droits des usagers et traitement des données sensibles

PRÉ-REQUIS : Aucun

PUBLIC : Coordinateur et coordinatrice au sein d'un CLIC/PAT francilien.

OBJECTIFS

- Connaitre la distinction entre le secret professionnel et la discrétion professionnelle
- Comprendre les droits des usagers et du RGPD : permettre aux participant.es de développer une compréhension approfondie des droits des usagers en matière de limitation des données, de droit d'accès, ainsi que de la mise en œuvre du RGPD dans les outils numériques.
- Maitriser les bonnes pratiques de traitement des données sensibles
 - En matière de sécurité des données
 - En matière de partage d'informations
 - En matière de respect du consentement/droit à l'information
- Connaitre les principes de la rédaction des écrits professionnels
- Connaitre le droit des usagers quant à l'accès à leur dossier

CONTENU DE LA FORMATION

1. Secret professionnel et partage d'informations
 - a) Le secret professionnel
 - b) Le partage d'informations
2. La protection des données personnelles
 - a) La limitation des données
 - b) La protection des données sensibles des usagers
3. L'information, le consentement, la non-opposition : de quoi parle-t-on ?
4. Le droit d'accès de l'utilisateur à son dossier

MÉTHODES MOBILISÉES

La formation s'appuiera sur la base d'une présentation Powerpoint fournissant une base solide pour présenter les concepts clés des droits des usagers et de la protection des données personnelles.

Enfin, les stagiaires à la formation sont des professionnels en activité : leur expérience et leur analyse seront essentielles.

Des situations pratiques seront proposées pour évaluer l'atteinte des objectifs par les participants.



MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION

- Mise en place d'un courriel formation@facs-idf.fr pour toutes questions d'ordre technique en cas de problèmes liés à la connexion ou à tout autre aspect technique et/ou des questions sur la compréhension, le déroulé ou les concepts
- Une information du bénéficiaire sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne sera envoyé à l'inscription du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Avant le début de la formation, un questionnaire sous forme de QCM sera adressé aux stagiaires
- En cours de formation des cas pratiques seront administrés aux stagiaires afin d'évaluer l'acquisition et la compréhension des connaissances et des concepts.
- A la fin de la formation, le même questionnaire que celui initial sera adressé aux stagiaires afin d'évaluer leur connaissance avant et après la formation.
- L'attestation de formation sera délivrée à tous les participants connectés qui auront répondu aux questionnaires pré/post formation.

GROUPE : 20 personnes minimum

DURÉE : 3 heures

DATE DE LA FORMATION : 11 avril 2025

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Cette formation se déroulera en distanciel synchrone. Sauf indication contraire de notre part, les stagiaires peuvent s'inscrire jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

Un lien Teams sera envoyé aux participants sur leur messagerie communiquée 3 jours avant le début de la formation.

Ce lien Teams sera opérationnel tout au long de la formation.

TARIF

La prestation sera délivrée à titre gracieux pour les salariés des structures adhérentes et à jour de leur cotisation à la FACS IDF.

Pour les structures non-adhérentes, le tarif sera de 30 (trente) euros pour chaque personne inscrite.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les personnes en situation de handicap. Pour tout besoin d'adaptation, nous vous remercions de contacter votre référente, précisée dans « contacts identifiés ».

CONTACT IDENTIFIÉ

Lise Philibert, responsable de projets : formation@facs-idf.fr